



Unité – Egalité - Paix
REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Allocation du Ministre de l'Intérieur au 108^e Conseil de l'OIM

Son Excellence Hassan Omar Mohamed Bourhan

1 décembre 2017

Genève

Vérifiable au prononcé

Monsieur le Directeur Général de l'OIM, Mr William Lacy Swing,

Distingués délégués,

Distingués invités

Mesdames, Messieurs

Au nom du Chef de l'Etat de la République de Djibouti SEM. ISMAEL OMAR GUELLEH et en mon nom personnel, avant tout propos, j'ai l'honneur d'adresser mes sincères remerciements au Directeur Général de l'OIM pour l'invitation du Chef de l'Etat de Djibouti à prendre part au 108^{ème} Conseil de l'OIM. Malheureusement, Son Excellence n'a pas pu se libérer pour cet évènement du fait de son agenda très chargé mais a tenu à ce que je puisse le représenter et à délivrer le message suivant à cette importante réunion de l'OIM compte tenu de l'ampleur qu'a pris la question migratoire pour notre pays.

Mesdames, Messieurs

Le 108^e conseil de l'OIM ainsi que les consultations qui se sont tenues en 2017 et se poursuivront en 2018 constituent un tournant important pour Djibouti qui est parmi les pays pilote du CRFF et a participé avec beaucoup d'intérêts aux préparatifs du Pacte mondial sur la Migration et du Pacte mondial sur les Réfugiés qui seront adoptés en septembre 2018.

Comme vous le savez tous, la gestion des flux migratoire est devenue au fil du temps un phénomène qui constitue un enjeu planétaire qui concerne tous les Etats à travers le monde directement ou indirectement.

La population de l'Afrique compte aujourd'hui plus d'1.2 milliards d'habitants et parmi les 10 premières nationalités des migrants arrivant en Europe, 8 sont du continent africain. Parmi ces populations, des milliers de jeunes africains, voire même des mineurs, tentent clandestinement de gagner les pays du Golfe ou la Méditerranée, à la recherche d'une vie meilleure, avec tous les risques que l'on connaît.

En dépit de cette prise de conscience, force est de reconnaître que les initiatives internationales, continentales ou régionales sont bien en deçà des attentes. Il est communément admis sur le continent africain que la mort et l'exploitation de milliers de jeunes africains sur les routes migratoires n'est pas une fatalité. Je suis convaincu qu'une gestion globale concertée de la migration serait un atout.

Mon pays souscrit à la déclaration faite lors du Sommet de l'UA sur la nécessité de développer un agenda africain commun sur la migration compte tenu de l'ampleur des défis que vit l'Afrique eu égard à la gestion de la migration interne, intra régionale et internationale.

Par ailleurs, je voudrais également remercier le Directeur Général de l'OIM pour sa déclaration liminaire ainsi que la vision qu'il énonce quant aux efforts particuliers pour les relever. Je saisis cette occasion pour renouveler notre entière collaboration et soutien dans l'accomplissement de son mandat à la tête de cette noble institution.

Mesdames, Messieurs,

Mon pays, la République de Djibouti depuis son accession à la souveraineté nationale en 1977 a accueilli un grand nombre de réfugiés émanant des pays limitrophes mais aussi des migrants irréguliers en

situation de vulnérabilité. Ces migrants en situation irrégulière représentent aujourd'hui 13% en proportion de la population nationale.

Avec 23 700 km² et une population estimée à environ 900.000 habitants, sa situation géographique à la croisée des chemins dans une corne d'Afrique en proie à une instabilité chronique, a très tôt tracé son destin de « zone de transit » et de destination. Il est estimé que plus de 250 migrants traversent journalièrement le territoire djiboutien pensant aveuglement trouver une meilleure vie dans d'autres pays, et ce malgré la crise au Yémen. De plus, Djibouti comptabilise plus de 120,000 migrants qui vivent aujourd'hui en situation irrégulière et qui proviennent essentiellement des pays limitrophes.

~~Sous la vision de SEM Ismail Omar Guelleh,~~ Notre pays se trouve aujourd'hui sur la voie de la croissance et du développement accéléré malgré de nombreuses adversités de toute nature notamment d'ordre sécuritaire. Notre pays au sein de la région notamment dans la Corne de l'Afrique et dans le monde joue un rôle prépondérant dans la consolidation de la stabilité et de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Malgré les défis auxquels notre pays est confronté face à ces mouvements irréguliers de personnes et l'impact sur nos structures publiques notamment celles de la santé et des forces publiques, Djibouti continuera au nom d'un engagement moral d'adopter une approche humaine et empathique envers ces nombreux individus qui sont en détresse et à la quête d'une vie meilleure pour eux et leurs familles. Notre souhait le plus cher est que les Etats Membres participant à la préparation du Pacte Mondial sur la Migration s'imprègne de ces défis importants surtout sur le continent africain et s'accorde sur des cadres de protection de base pour les individus les plus vulnérables, telles que

les enfants, les femmes, les migrants vivant avec des handicaps physiques et psychosociaux et tout autre migrant exposé à des abus importants. Il est impératif que la réponse au défi de la migratoire soit collective, durable basé sur des partenariats solidaires, un partage de la charge et des responsabilités et une coopération intra régionale accrue.

Le récent reportage de CNN qui a choqué les citoyens du monde à juste titre sur la traite des êtres humains et leur exploitation a mis en lumière des pratiques d'un autre âge qui sont constitutif de crime contre l'humanité. Il est de notre responsabilité collective de trouver des solutions et des alternatives respectueuses des droits humains qui éviteraient aux migrants de s'exposer aux pratiques criminelles des trafiquants qui exploitent leur vulnérabilités.

Monsieur le Directeur Général de l'OIM,

Je partage votre avis sur le fait que et je vous cite « Le Pacte mondial représente une occasion historique de réaliser l'objectif d'un monde où les migrants se déplacent par choix plutôt que par nécessité, un monde de possibilités de migration par des voies sûres, ordonnées et régulières, et un monde dans lequel la migration est bien gérée et représente une force positive pour les individus, les sociétés et les Etats ».

En effet, le phénomène migratoire qui en soi n'est pas nouveau, ne devrait pas être réduit uniquement à sa dimension négative mais devrait aussi être perçu comme une opportunité pour l'ensemble des Etats durant les négociations sur le pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière :

- 1- De protéger les droits de l'homme et particulièrement celui des migrants notamment en combattant la traite, le trafic des migrants, le racisme et la xénophobie.

- 2- Redoubler les efforts collectifs au niveau régional et international pour que les causes profondes de la migration tels que la pauvreté, les crises humanitaires, les conflits ou encore les changements climatiques soient combattues
- 3- Accroître la coopération internationale et mettre en place des mécanismes régionaux et internationaux de gouvernance de la migration
- 4- Mettre en valeur la contribution des migrants au développement durable des pays d'origine

Depuis notre dernière rencontre, Monsieur le Directeur Général, la République de Djibouti a entrepris un ensemble des mesures destinées à renforcer et à consolider sa stratégie de gestion de la question migratoire dans son ensemble.

Parmi les mesures entreprises, j'aimerais, rappeler du haut de cette tribune :

1. La consultation nationale sur le Pacte mondial sur la migration qui s'est tenue en septembre dernier avec l'appui de l'OIM à Djibouti ;
2. La désignation du Ministère de l'Intérieur comme Coordinateur national sur les questions relatives à la migration. Un comité interministériel qui a été mis en place à travers une approche participative et inclusive mènera dans un avenir proche à l'adoption d'une politique nationale migratoire ;
3. Des mesures importantes prises pour l'accès à la santé des migrants à travers des patrouilles mobiles de santé mais également l'assistance aux migrants avec une plus grande appropriation de la problématique par l'Etat à travers l'Office National pour l'Assistance des réfugiés et des Sinistrés.

Monsieur, le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs,

Avant de conclure mes propos, je souhaiterais saisir cette occasion pour réitérer notre entière collaboration et soutien qui matérialise la volonté du Gouvernement de la République de Djibouti pour une migration plus sûre, ordonnée et régulière.

Je remercie particulièrement les efforts louables que fournit la mission de l'OIM à Djibouti dans les domaines de la migration.

Je vous remercie pour votre aimable attention